

Mérule pleureuse Québec

Mémoire

Déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires

Du Ministère des Finances

Janvier 2021



Présentation de l'organisme

Mérule pleureuse Québec est un organisme à but non lucratif constitué en mars 2018 qui a pour mission de représenter les individus aux prises avec une contamination fongique de leur résidence à la mérule pleureuse, de diffuser l'actualité québécoise et internationale concernant la problématique ainsi qu'à fournir un accompagnement aux personnes aux prises avec de la mérule pleureuse. L'organisme possède six principaux champs d'action :

- **Représenter** ses membres auprès des différentes instances afin de défendre leurs droits et intérêts;
- Développer une gamme de **biens et services** pour aider les sinistrés;
- **Accompagner** les membres actifs à travers les différentes étapes de la réhabilitation ou reconstruction de leur résidence;
- **Briser l'isolement** des sinistrés en plus de stimuler le réseautage entre sinistrés;
- **Sensibiliser** le public et les intervenants du milieu de l'habitation à la problématique et ses répercussions;
- Stimuler la **recherche scientifique** sur la problématique et ses répercussions.

La **mérule pleureuse** est un champignon lignivore qui s'attaque à la structure en bois des bâtiments. Une fois découvert, le champignon que l'on surnomme « cancer du bâtiment » force les propriétaires à effectuer des travaux d'urgence de décontamination à grands frais et dans certains cas à démolir complètement la résidence. La mérule pleureuse est un fléau financier et psychologique. Les cas de contamination sont malheureusement en augmentation au Québec.



Description du projet

Le ministre des Finances, Monsieur Éric Girard a lancé un appel de consultations prébudgétaires aux Québécois en ligne afin d’avoir leur avis, commentaires et suggestions afin d’alimenter les réflexions du gouvernement. C’est pourquoi MÉRULE pleureuse Québec désire réitérer au ministre les raisons pour lesquelles il est essentiel de:

RECONDUIRE le programme d’intervention résidentielle-mérule administré par la Société d’habitation du Québec

- La pandémie liée à la COVID-19 a eu une incidence sur les revenus disponibles de plusieurs propriétaires québécois allant de la baisse de revenus à l’utilisation de prestations d’urgence. La capacité des propriétaires à faire face au fardeau financier engendré par la mérule s’en trouve impactée.
- En réduisant le fardeau financier des propriétaires aux prises avec une contamination fongique, le programme d’aide financière permet à de nombreux propriétaires d’éviter d’avoir recours à la faillite, une solution largement utilisée en l’absence de financement adéquat pour procéder à des travaux d’urgence onéreux.
 - L’abandon d’un bâtiment ou encore la remise des clefs d’une propriété à un prêteur hypothécaire ne garantit pas une prise en charge de la problématique. Il en résulte un risque de dispersion des spores toujours présent et potentiellement accru par une contamination croissante.
 - En évitant la faillite, les propriétaires conservent leur pouvoir d’achat contribuant par le fait même à stimuler l’économie québécoise.
- Les travaux de décontamination, démolition et reconstruction effectués par les propriétaires contribuent à la relance économique du secteur de la construction, l’un des plus importants secteurs économiques du Québec¹, et ce à l’échelle du Québec². Les dépenses du domaine de la construction résidentielle en 2019 représentaient 7% du produit intérieur brut du Québec.

¹ APCHQ, 2019. Le secteur de la construction résidentielle au Québec en 2019, c’est [En ligne] consulté le 20 janvier 2021. <https://www.apchq.com/download/8c0160d6a17a1dd38804109f7b28976f7833159c.pdf>

² MÉRULE pleureuse Québec, 2019. Carte interactive : *Quelques cas de contamination à la mérule pleureuse au Québec*. [En ligne] <https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1BySVlsN2zodhOypNy6jbfjEfqA&ll=45.70042323898161%2C-50.05615310521025&z=4>

- La reconduite du programme contribue à la préservation du patrimoine immobilier de propriétés privées du Québec. Les résidences anciennes et ancestrales, témoins de l'histoire du Québec, sont plus sujettes à présenter des endroits d'implantation et de croissance privilégiés par la mэрule (vide sanitaire, fondations sur terre battue, etc.). Le programme d'aide financière aide les propriétaires à décontaminer leur résidence et à effectuer les travaux correctifs pour préserver leur bâtiment.

BONIFIER le programme d'intervention résidentielle-mэрule administré par la Société d'habitation du Québec

- La flambée des prix des matériaux et des coûts observés dans le domaine de la construction en 2020 a contribué à diminuer le pouvoir d'achat des sinistrés. La hausse du prix du bois d'œuvre pourrait ajouter jusqu'à 10 000\$ supplémentaire au coût de construction d'une maison neuve au Québec³. Une augmentation de l'aide offerte est justifiée afin de maintenir la capacité financière initiale.
- L'aide financière offerte doit être basée sur « la valeur moyenne des résidences québécoises soit 200 000\$ » (G. Guilbault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique lors d'une conférence de presse sur les inondations en 2019) comme c'est le cas pour *le Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents* applicable aux inondations. Il est d'autant plus important de considérer qu'une démolition réalisée suite à une contamination fongique à la mэрule coûte des dizaines de milliers de dollars supplémentaires que lorsqu'une démolition est exécutée dans le cas d'une inondation. Le coût des mesures préventives visant à réduire le risque de dispersions des spores lors de la démolition ainsi que l'élimination des matériaux contaminés augmente considérablement la facture pour les propriétaires.
- Le stress chronique liée au fardeau financier imprévu causé par la mэрule a des effets sur la santé mentale et physique des propriétaires. En réduisant le stress financier des sinistrés, Mэрule pleureuse Québec estime que le mieux-être des

³ Baril, Hélène. 2020. Les maisons coûteront plus cher. *La Presse*.
https://plus.lapresse.ca/screens/6f30f8bb-3b25-47ea-b411-b101d2333845_7C_0.html?utm_content=email&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

propriétaires sera amélioré et le nombre de diagnostics peut être réduit. Présentement, les propriétaires contribuent à créer une pression additionnelle sur le réseau de la santé (épuisement physique et psychologique, diagnostic de dépression, problèmes conjugaux, tendances suicidaires, etc.).

Augmenter le financement de Mérule pleureuse Québec

- L'organisme a connu une croissance importante de son nombre de membres depuis sa création en 2018. Avec un budget de 45 000\$ par année permettant uniquement l'embauche d'une ressource à 28 heures par semaine, il devient évident que le temps consacré à l'accompagnement des sinistrés rend presque impensable le développement de projets pour sensibiliser les acteurs du milieu et la population en général à cette problématique.
- Ajuster le financement de base de l'organisme afin de permettre à Mérule pleureuse Québec d'implanter un programme de prévention et sensibilisation à la mérule. L'organisme demande que son financement annuel soit minimalement augmenté à 65 000\$ annuellement.

Opportunité pour le Québec

Nous pensons que le programme d'intervention résidentielle-mérule, le tout premier programme du genre au Canada et à notre connaissance dans le monde est une opportunité unique qui permet au Québec de se démarquer sur le plan international en ce qui a trait à la prise en charge de cette problématique. À la fois innovateur et essentiel, ce programme permet à la Société d'habitation de recueillir des données sur les cas et l'étendue des contaminations à l'échelle québécoise. De par son existence, le programme permet aussi la réalisation d'études scientifiques afin de mieux comprendre et prévenir la problématique. Avec la poursuite du programme d'intervention résidentielle-mérule, le Québec confirmera son leadership dans le dossier de la mérule tout en contribuant au développement d'une expertise de renommée mondiale.

Pour tout complément d'information :

Marie-Hélène Cauchon, Directrice générale

merulepleureusequebec@gmail.com

Tel. (418) 730-5959

